

**COMPTE RENDU DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION EXTRAORDINAIRE  
DE L'UNIVERSITE DE PICARDIE JULES VERNE  
DU 19 DÉCEMBRE 2013  
à 9 H 30**

**Université de Picardie Jules Verne  
Direction Générale des Services  
Béatrice LACHARME  
Chemin du Thil  
80025 AMIENS CEDEX 1  
Tél. 03-22-82-79-74  
Fax 03-22-82-75-00**

Le Conseil d'Administration Extraordinaire de l'Université de Picardie Jules Verne s'est réuni **le jeudi 19 décembre 2013** à 9 h 30 sous la présidence de **Michel BRAZIER**, Président de l'Université de Picardie Jules Verne, en présence de Madame Marylène POINTURIER, Chef du Bureau 1 de la Division de l'Enseignement Supérieur au Rectorat, représentant Monsieur le Recteur de l'Académie d'Amiens, Chancelier des Universités et de :

Monsieur Mohammed BENLAHSEN  
Monsieur Jean-Pierre BONELLE  
Madame Isabelle DE TOMI  
Monsieur Sylvain DESBUREAUX  
Monsieur Fabien DURAND  
Monsieur Jérôme FORTIN  
Monsieur Jacques HENOCQUE  
Monsieur Léo LANTEZ  
Monsieur Antoine MARTIN  
Madame Isabelle MULLER-QUOY  
Monsieur Vincent NIOT  
Monsieur Michel PAOLI  
Monsieur Michel SLAMA  
Monsieur Sofiane TAHI

Avaient donné procuration :

Madame Nathalie CATELLANI-DUFRENE	à	Monsieur Mohammed BENLAHSEN
Madame Caroline CAYEUX	à	Monsieur Michel SLAMA
Madame Sophie CHANGEUR	à	Monsieur Jérôme FORTIN
Monsieur Hervé COQUET	à	Monsieur Fabien DURAND
Monsieur Gabriel DESSAIVRE	à	Monsieur Michel PAOLI
Madame Anne FERREIRA	à	Madame Isabelle MULLER-QUOY
Madame Catherine GEINDRE	à	Monsieur Michel BRAZIER
Monsieur Jacques WILLAUME	à	Monsieur Vincent NIOT

Assistaient également à la réunion :

Monsieur Laurent ANNE	Directeur Général des Services
Monsieur Emmanuel BERTHE	Directeur des Ressources Humaines
Monsieur Daniel COUPEL	Directeur de Cabinet
Monsieur Stéphane DUCAY	Délégué auprès du CA
Monsieur Pascal FRACHET	Délégué auprès du CA
Madame Béatrice LACHARME	Secrétariat – DGS
Monsieur Philippe NIVET	1 <sup>er</sup> Vice-président du CS
Monsieur Philippe PENTIER	DRH - PE
Monsieur Wolfgang SABLER	1 <sup>er</sup> Vice-président du CEVU
Madame Fabienne THEROUSE	Affaires Juridiques
Madame Marie-Pierre TROGNEUX	Secrétariat – Cabinet

Directeurs de composantes présents au titre des invités :

Madame Christine BERZIN  
Monsieur Patrice COOREVITS  
Monsieur Pascal VANTOMME

Directrice de l'UFR SHSP  
Directeur de l'IUT de l'Aisne  
Directeur de l'IUT d'Amiens

## **RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Publication des postes d'enseignants-chercheurs pour la rentrée 2014
2. Publication des emplois BIATSS pour la rentrée 2014
3. Convention entre la Caisse des Dépôts et l'UPJV

## **ADDITIF A L'ORDRE DU JOUR**

- Statuts de l'ESPE



- 1 Publication des postes d'enseignants-chercheurs pour la rentrée 2014

**Le Président** ouvre la séance et aborde le premier point de l'ordre du jour : il présente le contexte, rappelle les principes mis en œuvre pour la préparation de ce dossier et rappelle l'absence de gel d'emploi. Il tient à évoquer la large concertation mise en œuvre avec les directeurs de composantes et d'unités de recherche concernant les arbitrages, de même que la qualité du dialogue de gestion. Le Président insiste sur la volonté de défendre le caractère pluridisciplinaire de l'établissement et rappelle le travail entrepris sur le profil des emplois, notamment celui du soutien politique par l'appui aux UMR en positionnant des IGR.

La proposition de publication des postes d'enseignants-chercheurs a été examinée, pour la première fois par le Cac et a reçu un avis favorable.

**Le 1<sup>er</sup> Vice-Président du CS** présente le tableau des postes vacants ou susceptibles d'être vacants pour la publication de la rentrée 2014, composante par composante et rappelle la stratégie globale de l'établissement.

**Monsieur DURAND** souhaite des précisions concernant les postes de l'INSSET, regrette le changement de section de postes anciennement LAMFA et fait savoir qu'il s'abstiendra sur ce vote.

**Le Président** annonce la réception, la veille, de la notification par le MESR de l'attribution de trois emplois nouveaux dans le cadre du dispositif d'appui à la réussite des étudiants de licence.

Conformément au tableau joint, **le Président** met aux voix la publication des postes d'enseignants-chercheurs pour la rentrée 2014, elle est adoptée **à l'unanimité moins une abstention**.



## 2 Publication des emplois BIATSS pour la rentrée 2014

**Le Directeur Général des Services** fait savoir que la publication des emplois BIATSS pour la rentrée 2014 a fait l'objet d'un examen lors du dernier CT. Monsieur Anne évoque l'arrivée tardive de la circulaire ministérielle portant sur les modalités de gestion des emplois BIATSS et en rappelle les principes et procédures. L'établissement s'est engagé fortement dans le dispositif d'accès à l'emploi au titre de la Loi Sauvadet et continue ses efforts sur la politique de promotion interne par liste d'aptitude. Le Directeur Général des Services rappelle la transformation des trois postes de PRAG en IGR.

**Le Directeur des Ressources Humaines** présente le bilan de l'année 2013 relatif au dispositif Sauvadet : 54 postes ont été pourvus (43 postes ouverts + 12 postes supplémentaires). Neuf postes sont ouverts au même titre pour l'année 2014.

**Monsieur DESBUREAUX** se félicite que le poste d'assistant de service social soit statutaire.

La publication des emplois BIATSS pour la rentrée 2014 selon le document joint est mise aux voix et adoptée **à l'unanimité**.



## 3 Convention entre la Caisse des Dépôts et l'UPJV

Tout en rappelant le précédent partenariat entre la Caisse des Dépôts et Consignations et l'établissement en juillet 2010 qui avait conduit à la mise en œuvre du Schéma Directeur Immobilier et d'Aménagement, **le Président** présente la nouvelle convention qui a pour objet d'apporter un soutien dans le cadre du développement immobilier et de la modernisation de l'établissement. Le Président souligne l'intérêt de ce partenariat, notamment dans la phase de préparation du CPER.

**Monsieur DURAND** évoque la mise en place du comité de développement durable et demande si la réhabilitation des locaux de l'établissement s'exercera dans cette démarche.

**Le Président** acquiesce en ajoutant qu'il conviendra de considérer l'ensemble des financements.

**Monsieur DURAND** souhaite sensibiliser pour aller plus loin et ne pas simplement se conformer à la réglementation en vigueur .

**Le Président** met aux voix la convention entre la Caisse des Dépôts et Consignations et l'UPJV : elle est adoptée **à l'unanimité**.



## 4 Statuts de l'ESPE

**Le Président** aborde l'additif à l'ordre du jour relatif aux statuts de l'ESPE.

**Le 1<sup>er</sup> Vice-président du CEVU**, porteur du projet de l'ESPE, rappelle que ses statuts ont reçu un avis favorable du conseil d'école de l'ESPE, qu'ils définissent les missions, l'organisation générale, le conseil de l'Ecole dans la structure fédérative. Le vote des statuts de l'ESPE par l'établissement donnera la possibilité de désigner son directeur.

**Le Président** soumet aux administrateurs les statuts de l'ESPE : ils sont adoptés à l'unanimité.



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 12 h 15.



Signé Professeur Michel BRAZIER